

APPEL À PROJET SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL 2024

Sidaction renouvelle son appel à projet scientifique et médical pour le soutien de la recherche.

Sidaction soutient la recherche sur le VIH/sida depuis sa création en 1994. Elle finance des projets de recherche multidisciplinaires ayant une pertinence pour l'avancée des recherches sur le VIH/sida et pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH.

Son soutien s'inscrit dans la complémentarité avec d'autres sources de financement. Les demandes multidisciplinaires sont fortement encouragées. Cette session est ouverte **à tous les chercheurs et toutes les disciplines.**

SOMMAIRE :

1. Candidatures en ligne
2. Contexte
3. L'appel à projet 2024 : session généraliste
4. Modalités de financement
 - 4.1 Aide aux équipes de recherche
 - 4.1.1 Un projet de recherche d'une durée de 24 mois maximum
 - 4.1.2 Un projet "**preuve de concept**" d'une durée de 12 mois maximum
 - 4.2 Financement nominatif aux jeunes chercheurs
5. Dates clés
6. Processus d'évaluation
7. Contacts

1. CANDIDATURES EN LIGNE

<https://sidaction.evision.ca/Portfolio/faces/jsp/login/login.xhtml>

- Pour déposer une demande de financement, vous devez posséder un compte.
- Toute création ou mise à jour de compte doit faire l'objet d'une validation par Sidaction.
- La candidature en ligne est un formulaire constitué d'un ensemble d'onglets indépendants les uns des autres pouvant être remplis en plusieurs connexions.
- Une fois le formulaire entièrement complété, il vous sera demandé de le signer et de le transmettre à Sidaction de manière électronique. A noter : un formulaire transmis ne pourra plus être modifié.
- Pour toutes questions et accompagnement dans la création de votre compte, vous pouvez vous adresser au pôle Financements Recherche et Associations par email : eawards-sps@sidaction.org

2. CONTEXTE

Malgré des progrès scientifiques majeurs réalisés depuis le début de l'épidémie, les défis demeurent importants tant pour la prévention auprès des populations vulnérables et à haut risque d'infection que pour la qualité de vie et la prise en charge des personnes vivant avec le VIH, incluant la stigmatisation et la discrimination qu'elles continuent de subir.

A ce jour, en dépit de la qualité et du choix de traitements qui permettent aux personnes qui y ont accès d'avoir une charge virale contrôlée, avec des effets indésirables moindres, l'horizon d'une guérison définitive est encore loin. Certains cas sporadiques, comme les patients de Berlin, de Londres ou de Düsseldorf, indiquent qu'une guérison ou rémission durable de l'infection est possible. Cependant, une meilleure compréhension des mécanismes de persistance virale ainsi que la physiopathologie de l'infection par le VIH est indispensable pour arriver à développer des stratégies visant une guérison généralisée ou des vaccins efficaces.

Des efforts de recherche sont également attendus pour mieux répondre aux problématiques de santé auxquelles les personnes vivant avec le VIH sont confrontées, liées aux coinfections, aux comorbidités (maladies cardiovasculaires, cancers, troubles cognitifs) et au vieillissement.

Enfin, l'analyse des comportements, des contextes socio-économiques, politiques, sanitaires et environnementaux, ainsi que de la résilience des systèmes de santé est nécessaire pour améliorer la réponse globale au VIH/sida.

3. L'APPEL À PROJET 2024 : SESSION GÉNÉRALISTE

Sidaction soutient la recherche sur le VIH/sida depuis sa création en 1994. Elle finance des projets de recherche multidisciplinaires ayant une pertinence pour l'avancée des recherches sur le VIH/sida et pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH. Son soutien s'inscrit dans la complémentarité avec d'autres sources de financement. Les demandes multidisciplinaires sont fortement encouragées.

Cette session est ouverte à **tous les chercheurs et toutes les disciplines**.

Dans le but de promouvoir l'innovation dans la recherche VIH/sida, Sidaction encourage :

1. L'interdisciplinarité et invite **les chercheurs n'exerçant pas directement dans le domaine du VIH/sida à collaborer** avec des équipes investies dans la recherche sur le VIH/sida.
2. Des projets type "preuve de concept" proposant des approches originales ou des solutions thérapeutiques innovantes.

Sidaction attribue :

- **Des aides aux équipes de recherche**
- **Des financements nominatifs aux jeunes chercheurs**
- **Des financements nominatifs aux jeunes chercheurs – thèse**

4. MODALITES DE FINANCEMENT

Les projets de recherche doivent se dérouler :

- en France dans les laboratoires publics, les services cliniques et les organismes à but non lucratif ayant parmi leurs missions le soutien à la recherche, et/ou

- dans les pays à ressources limitées, tels que définis par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE ([liste 2022-2023](#)), à condition qu'elles fassent l'objet d'une coordination scientifique et d'une gestion financière par une structure française de recherche publique ou privée à but non lucratif ayant parmi ses missions le soutien à la recherche (voir le guide des déposants « Projets menés dans les pays à ressources limitées »); ou par une structure légalement déclarée dans le pays concernée, ayant une expérience reconnue dans la gestion de fonds de recherche provenant de bailleurs de fonds internationaux (ANRS-MIE/Union Européenne/USAID/CDC...). Pour tout programme de recherche se déroulant dans les pays à ressources limitées, nous invitons les chercheurs.se.s à s'adresser au Pôle Scientifique avant de déposer leur candidature.

4.1. AIDE AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE

Le montant demandé doit être de 25 000 € minimum.

Les équipes de recherche pourront être financées pour :

4.1.1. UN PROJET DE RECHERCHE D'UNE DURÉE DE 24 MOIS MAXIMUM.

Le budget pourra inclure :

- Des frais de fonctionnement
- Des frais d'équipement
- Des frais de rémunération de personnel non-statutaire (hors jeunes chercheurs, éligibles pour un financement nominatif)
- Des frais de publications, limités à 2 000€
- Des frais de missions, limités à 2 000€

Les frais de publications et de missions ne pourront pas dépasser les 3 000 € au total.

Si la demande est associée à une demande de financement Jeune chercheur, les frais de missions ne sont pas éligibles. Le soutien à la valorisation des travaux du jeune chercheur est privilégié (voir le guide des déposants FJC).

4.1.2. UN PROJET « PREUVE DE CONCEPT » D'UNE DURÉE DE 12 MOIS MAXIMUM.

Le budget pourra inclure :

- Des frais de fonctionnement
- Des frais de rémunération de personnel non statutaire (hors jeunes chercheurs, non éligibles dans le cadre d'un projet d'innovation)

4.2. FINANCEMENT NOMINATIF AUX JEUNES CHERCHEURS

Les jeunes chercheurs pourront être financés dans le cadre d'un projet donné (hors projet d'innovation) :

- De doctorat, pour une première inscription en thèse à la rentrée 2024/2025 (durée : 3 ans)
- De doctorat, pour la dernière année de thèse, (durée : 12 mois, au maximum)
- De post-doctorat (durée : 24 mois maximum)
- De recherche en tant que médecins ou pharmaciens (durée : 24 mois maximum)

Les médecins et pharmaciens thésés, **non statutaires**, pourront être financés dans le cadre de leurs travaux de recherche (durée : 24 mois maximum). Ils ne doivent pas déposer leur demande dans le cadre des financements de thèse. Leur cas est apparenté à celui des post-doctorants.

Restrictions spécifiques

Dans le cadre de la même session de l'appel d'offres, une équipe n'est autorisée à soumettre qu'une seule demande d'aide aux équipes (simple ou multiple). Pour un même projet, une demande de financement jeune chercheur nominative (thèse ou post-doctorat) peut être associée à la demande. Un salaire pour un post-doctorat (non nominatif) peut être intégré à une demande d'aide aux équipes. Si le ou la candidat.e est déjà identifié.e, alors une demande jeune chercheur nominatif doit être faite par le ou la candidate.

5. DATES CLÉS

Session	Ouverture des candidatures	Fermeture des candidatures	Notification	Financement
2024, 1ère	6 décembre 2023	8 février 2024	Fin juin	à partir de sept/oct. 2024

Les demandes de financement de thèse (3 ans) suivent un processus en deux étapes :

-Clôture des candidatures : **8 février 2024 – 13h00**

-Notification de présélection : **fin février 2024**

-Pour les candidats présélectionnés : dépôt des pièces complémentaires **le 08 mars 2024**

-Les décisions finales d'attribution des financements seront communiquées **fin juin 2024**

Nota Bene : les projets financés par d'autres organismes, agences, fondations ou associations ne pourront bénéficier d'un double financement. La liste des projets faisant l'objet d'une proposition de financement par le Comité scientifique et médical de Sidaction sera communiquée à l'ANRS-MIE.

6. PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les propositions soumises seront évaluées selon les modalités décrites dans le guide des déposants « Modalités d'expertise scientifique multidisciplinaire ».

Pour chaque dossier, les commentaires détaillés et anonymes des experts ayant analysé le projet ainsi que l'avis collégial du **Comité Scientifique et Médical**, entériné par le Conseil d'Administration, seront communiqués aux candidats.

7. CONTACTS

Questions générales

Jennifer Pasquier j.pasquier@sidaction.org

Suivi des demandes

Julia Grolère j.grolere@sidaction.org

Suivi des financements scientifiques

Nadia Abid n.abid@sidaction.org

Suivi et Valorisation des projets

Simon Fretel s.fretel@sidaction.org